
RÉSUMÉ

CONTEXTE

Le projet a été lancé et financé par Industrie Canada, de concert avec Santé Canada et Développement des ressources humaines Canada. L'enquête, qui s'est déroulée pendant les deux premières semaines de mars 2000, a été effectuée par Environics Research Group.

L'enquête examine les tendances d'utilisation d'Internet dans les familles canadiennes ainsi que les attitudes et les perceptions parentales concernant la nature, la sécurité et la valeur des activités en ligne des enfants. On y demande aussi les opinions des parents quant aux mesures que l'on pourrait prendre pour permettre aux enfants de vivre des expériences en ligne sûres et profitables.

L'échantillonnage des ménages a été fait dans les dix provinces du Canada. 1 081 parents qui ont des enfants âgés de 6 à 16 ans et qui possèdent un ordinateur personnel à la maison ont été choisis au hasard et interrogés par téléphone,.

APERÇU

Dans l'ensemble, les parents canadiens sont optimistes à l'égard de l'utilisation d'Internet par leurs enfants. Selon 80 % des parents, Internet représente la " voie de l'avenir ". Ils sont au fait des avantages de ce nouveau média et reconnaissent que, comme il s'agit d'une nouvelle technologie qui en est encore à l'étape de formation, ils peuvent influencer la manière dont les enfants l'utiliseront.

Une importante majorité de parents (94 %) affirme que l'éducation des enfants concernant la sécurité et l'utilisation responsable d'Internet constitue une priorité absolue. Une autre tranche de 91 % mentionne l'importance d'éduquer les parents au sujet des stratégies de gestion d'Internet. De l'avis de 55 % des parents, les utilisateurs doivent assumer la responsabilité de l'utilisation d'Internet au sein de la famille, tandis que 44 % estiment qu'il faut surveiller le contenu d'Internet.

Les parents canadiens comprennent manifestement qu'ils ont la responsabilité non seulement de superviser et de gérer les activités de leurs enfants en ligne, mais de leur enseigner comment devenir des utilisateurs d'Internet sûrs, avisés et responsables. Toutefois, les parents canadiens estiment que c'est là une tâche qu'ils ne peuvent accomplir seuls. Bon nombre de parents ont proposé une approche de collaboration concernant la gestion d'Internet, à laquelle participeraient les bibliothèques publiques, les écoles, les fournisseurs de services Internet (FS), les établissements communautaires, le gouvernement et la police.

Un parent sur dix définit plus particulièrement la nature interactive d'Internet comme un avantage, et 14 % mentionnent que son interactivité constitue une préoccupation. Ces faibles pourcentages dénotent que la plupart des parents perçoivent Internet comme une source de renseignements plutôt que comme un outil de communication dynamique comportant des répercussions positives et négatives pour les enfants.

Les parents canadiens déclarent que leurs enfants utilisent Internet principalement pour des activités et des recherches pédagogiques; toutefois, des études américaines révèlent des écarts importants entre ce que les parents pensent que font leurs enfants en ligne et ce qu'ils font réellement.

Les intervenants canadiens du milieu de l'éducation, des bibliothèques et de l'industrie ont recommandé de mener des études de suivi immédiates auprès des enfants et des adolescents afin que les Canadiens soient informés de la nature et des risques spécifiques liés aux activités en ligne de leurs enfants.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS

Les familles canadiennes qui possèdent des ordinateurs sont des utilisateurs très actifs d'Internet.

La majorité de ces parents sont des utilisateurs d'Internet et considèrent être au fait d'Internet. Plus de 7 parents sur 10 sont branchés à Internet à la maison, plus de 8 sur 10 mentionnent avoir utilisé Internet. Parmi eux, 7 sur 10 déclarent qu'ils utilisent Internet depuis plus d'un an, et 65 % se considèrent comme des utilisateurs moyens, avancés ou experts.

Les parents utilisent Internet à diverses fins, le plus souvent pour la recherche (50 %), la navigation générale (32 %), le courriel (32 %) et les activités liées au travail (26 %). Le pourcentage des parents qui utilisent Internet à des fins récréatives et personnelles est beaucoup plus faible.

Parmi les parents qui ne sont pas branchés à Internet à la maison, 39 % déclarent qu'ils prévoient obtenir l'accès au cours des six prochains mois. Les questions de coût constituent le principal obstacle (40 %) de l'accès à partir du domicile, tandis que 19 % déclarent qu'ils ne sont tout simplement " pas intéressés " à se brancher.

Selon les parents, les enfants canadiens utilisent Internet surtout pour des activités pédagogiques, mais aussi pour le " plaisir et les jeux ".

Quatre-vingt-six pour cent des enfants Internet. L'écart entre les taux d'utilisation des garçons (84 %) et des filles (86 %) est négligeable. Les filles tendent à utiliser Internet pour communiquer, tandis que les garçons préfèrent s'en servir pour le divertissement et s'adonner à des jeux. Les enfants accèdent surtout à Internet à partir de la maison (81 %), mais aussi à partir de l'école (66 %), de la maison d'un ami (35 %), d'une bibliothèque publique (19 %), du lieu de travail de leurs parents (9 %) ou d'un point d'accès communautaire (5 %).

Soixante-trois pour cent des parents déclarent être " très familiarisés " avec l'utilisation d'Internet chez leurs enfants, tandis que 25 % disent qu'ils sont " plutôt familiarisés ", et 12 % " peu familiarisés " ou " pas du tout familiarisés ".

Lorsqu'on demande aux parents " À votre avis, pourquoi votre enfant utilise-t-il Internet? " on a enregistré les réponses ouvertes suivantes : travaux scolaires (65 %), recherche de renseignements (31 %), jeux (29 %), messagerie instantanée (28 %), bavardoirs (28 %), courriel (18 %), rencontres de nouveaux amis (15 %), page Web personnelle (6 %) et téléchargement de musique (6 %).

Un écart entre les résultats mentionnés ci-dessus et les études américaines récentes au sujet des habitudes des enfants en ligne laisserait supposer que les parents doivent se familiariser davantage avec les habitudes en ligne de leurs enfants et avec la nature interactive d'Internet en général.

Selon les parents, le fait d'utiliser Internet procure à l'enfant d'importants avantages.

Lorsqu'on leur demande leur opinion quant au plus grand avantage que procure Internet à leurs enfants, 66 % des parents mentionnent des avantages éducatifs, 20 % la commodité, 11 % des divertissements, 10 % des avantages sociaux (y compris " socialiser avec les amis et la famille " et " exposition au monde, à de nouvelles personnes "), et 10 % une compétence en informatique.

Malgré les avantages, les parents expriment une préoccupation importante face au contenu d'Internet qu'ils jugent " inapproprié ".

Lorsqu'on demande quelle est leur plus grande préoccupation concernant l'utilisation d'Internet par leurs enfants, 51 % mentionnent que leur principale préoccupation est liée au " contenu inapproprié " (y compris la pornographie, la violence et la propagande haineuse). Dix huit pour cent des parents sont préoccupés par l' " interaction et les questions de sécurité ", et 13 % ont d' " autres préoccupations ". Vingt-trois pour cent des parents n'ont " aucune préoccupation " à cet égard.

En général, les parents sont d'avis que l'utilisation d'Internet de leur enfant est sous contrôle. Selon 75 %, l'ordinateur familial est installé dans une pièce commune de la maison, et 68 % pensent que l'enfant effectue généralement des recherches avec un adulte. Cinquante-cinq pour cent des parents pensent que leurs enfants leur demandent toujours la permission avant de soumettre des renseignements ou de participer à des activités sur le Web. Soixante et un pour cent des parents pensent que leurs enfants savent ce qu'il faut faire s'ils sont confrontés à une situation désagréable en ligne. D'après 46 % des parents, leurs enfants ont appris à protéger leurs renseignements personnels lorsqu'ils sont en ligne.

Soixante-dix pour cent des parents mentionnent avoir établi des règles pour l'utilisation d'Internet. La majorité des parents ont déclaré qu'ils ne permettraient pas à leurs enfants de soumettre des renseignements personnels à un site Web, y compris leur photographie (95 %), leur numéro de téléphone (94 %), leur adresse (92 %), leur nom (84 %), leur date de naissance (78 %), leur adresse électronique personnelle (67 %) ou leur sexe (56 %).

Bon nombre de parents affirment qu'ils supervisent l'utilisation d'Internet de leurs enfants à la maison. Soixante-sept pour cent déclarent qu'ils vérifient les signets ou l'historique du navigateur. Dix-sept pour cent utilisent un logiciel de filtrage, et 16 % ont recours à un logiciel de surveillance.

Même s'ils ont confiance à l'égard de l'utilisation d'Internet à la maison, les parents souhaitent que les écoles et les bibliothèques abordent la question de la sécurité en ligne.

Quatre-vingt-six pour cent des parents sont d'avis qu'il est très important que les écoles améliorent la sécurité en ligne des enfants qui utilisent les ordinateurs de l'école. Selon 11 %, il s'agit là d'un aspect plutôt important. Les parents considèrent que les options suivantes sont " très efficaces " pour protéger les enfants lorsqu'ils sont en ligne à l'école : logiciel de filtrage sur l'ordinateur (75 %), supervision des étudiants (75 %), éducation en matière d'Internet (65 %), postes de travail dans des aires publiques (61 %), instauration de politiques d'utilisation acceptable (54 %) et affichage des règles d'utilisation d'Internet (42 %).

Soixante-douze pour cent des parents estiment qu'il est très important que les bibliothèques améliorent la sécurité en ligne des enfants qui utilisent les ordinateurs de la bibliothèque. D'après 21 %, cela est plutôt important. Les parents considèrent que les options suivantes sont " très efficaces " pour améliorer l'efficacité en ligne dans les bibliothèques : logiciel de filtrage sur les ordinateurs de la bibliothèque (78 %), supervision de l'enfant lorsqu'il est à la bibliothèque (70 %), installation de postes Internet dans une aire publique de la bibliothèque (54 %), éducation des enfants (54 %) et des adultes (52 %) en matière d'Internet, instauration de politiques

acceptables (43 %) et affichage des règles relatives à Internet (40 %).

Dans l'ensemble, les parents sont d'avis que la surveillance du contenu d'Internet représente une responsabilité que doivent assumer conjointement les fournisseurs de services, les utilisateurs d'Internet, les organismes indépendants, le gouvernement et les concepteurs de sites Web.

Dans une des questions, on a demandé aux parents qui, s'il y a lieu, devrait être responsable de gérer ou de superviser le contenu d'Internet. Selon 36 %, il revient aux fournisseurs de services de gérer ou de superviser le contenu d'Internet, tandis que, selon 34 %, la responsabilité incombe aux utilisateurs d'Internet. Trente-deux pour cent sont d'avis que le gouvernement a un rôle à jouer, tandis que 28 % confieraient la responsabilité à un organisme indépendant, et 23 % à des concepteurs de sites Web. Cinq pour cent croient qu'Internet ne devrait être ni géré ni supervisé.

Selon les répondants, les suggestions suivantes sont “ très efficaces ” pour réduire le volume de contenu offensant ou inapproprié : enseigner aux enfants à être prudents sur le Net (65 %), éduquer les parents au sujet d'Internet (54 %), utiliser un fournisseur de services pro-famille (52 %), établir un numéro d'urgence pour déclarer le contenu illégal (52 %), établir un code de conduite obligatoire pour l'industrie (47 %) et élaborer un système de cotation du contenu pour l'industrie (40 %).

Quatre-vingt-sept pour cent des parents déclarent qu'ils ne se sont jamais plaints du contenu “ inapproprié ” qu'eux-mêmes ou que leur famille ont trouvé sur Internet. De plus, environ 52 % d'entre eux ne savaient pas à qui se plaindre.

Une majorité écrasante de parents (89 %) estime qu'il faudrait réglementer la publicité en ligne destinées aux enfants.

On a observé des écarts régionaux importants dans les réponses à l'enquête. Toutefois, les réponses des parents québécois laisseraient entendre que ceux-ci ont des opinions légèrement différentes au sujet d'Internet. Dans l'ensemble, les résidents du Québec étaient moins nombreux à avoir prévu des règles pour l'utilisation d'Internet et étaient plus enclins à avoir confiance dans la capacité de leurs enfants de réglementer leur propre utilisation d'Internet. Ils étaient aussi légèrement plus portés à laisser entendre que le gouvernement devrait assumer la responsabilité première concernant l'éducation en matière d'Internet et la réglementation de la publicité en ligne destinée aux enfants.